



CDG, le 3 février 2023

M. Augustin DE ROMANET

Président Directeur Général

Siège social du Groupe ADP

Zone Roissypole

Aéroport Paris – Charles de Gaulle

Réf. : 23/CGT ADP/08

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Président Directeur Général,

En application des articles L. 2512-1 et suivants du Code de Travail, nous vous informons du dépôt d'un préavis de grève concernant **le personnel d'Aéroports de Paris en horaire continu et semi-continu** pour le **samedi 11 février 2023 à partir de 04h00 jusqu'au dimanche 12 février 2023 à 07h00.**

Les revendications sont les suivantes :

- 1) Retrait du projet de réforme des retraites,
- 2) Retour au départ en retraite à 60 ans à taux plein pour toutes et tous,
- 3) Pension de retraite minimale de 2000 €,
- 4) Meilleure reconnaissance de toutes les formes de pénibilité au travail,
- 5) Départ anticipé pour les personnels en horaires décalés,
- 6) Mise en œuvre de la réelle égalité salariale entre les femmes et les hommes.

Veillez agréer, Monsieur le Président Directeur Général, l'expression de nos salutations distinguées.

Daniel BERTONE

Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'DB', is written over the printed name and title.

Copies : DRHR

Inspection du Travail

Organisations Syndicales